

I - IDENTIFIER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX LORS D'UNE CREATION OU D'UNE REPRISE

A - EVALUER LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX LIES AU PASSE

A.1 - DANS LE CAS D'UNE CREATION

A.2 - A L'OCCASION D'UNE REPRISE

1 - L'historique officiel du site

- a) - *Le dossier administratif*
- b) - *La consultation de BASOL / BASIAS*
- c) - *Les archives de photos aériennes*

2 - Les investigations liées à la qualité des sols et leur interprétation

Fiche n° 1 : La réglementation actualisée (Avril 2017) sur les sols pollués

- a) - *Les investigations de terrain*
- b) - *La vulnérabilité des milieux*
- c) - *L'appréciation du risque (EQRS, IEM...)*

Fiche n° 2 : L'EQRS et l'IEM (enjeux et méthodologie)

B - ANALYSER LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE ACTUELLE

1 - La détermination de la conformité du site à son assujettissement réglementaire

- a) - *Le contexte réglementaire afférent aux activités de traitement de surface*

Fiche n° 3 : l'arrêté ministériel du 30/06/06 modifié

- b) - *La conformité du site à son assujettissement réglementaire*

Fiche n° 4 : Les Vérifications Périodiques Obligatoires (VPO)

- c) - *Le principe d'antériorité*

2 - Le diagnostic du niveau de performance des équipements d'épuration

a) - *Les rejets atmosphériques*

b) - *Les effluents liquides*

c) - *Les déchets spécifiques au traitement de surface*

3 - Le diagnostic du niveau de performance des dispositifs liés à la sécurité

a) - *Les données constructives*

b) - *Les installations connexes (bassin d'orage, hydrants, bassin de confinement, SHC...)*

Fiche n° 5 : Le dimensionnement des bassins d'orage (calcul loi de Montana)

Fiche n° 6 : Le dimensionnement du bassin de confinement des eaux d'incendie (calcul D9/D9A)

c) - *L'étude ATEX et les équipements ADF*

Fiche n° 7 : L'étude ATEX

d) - *Les équipements de protection contre la foudre*

Fiche n° 8 : L'étude Foudre

C - GERER LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX CONDITIONNANT L'AVENIR

1 - La clause de garantie de passif

a) - *La nature et le régime de la clause*

b) - *La portée et les limites du dispositif*

2 - La couverture des risques par l'assurance

a) - *Les risques assurables*

b) - *Les limites de la garantie*

3 - L'anticipation des orientations induites par l'incessante évolution réglementaire

a) - *Les modifications concernant l'arrêté du 30/06/06*

b) - *Les garanties financières*

Fiche n° 9 : Les garanties financières

c) - *La montée en puissance de l'impact sanitaire et de la sécurité des travailleurs*

d) - *La prégnance de certains textes européens*

Fiche n° 10 : REACH et CLP

Fiche n° 11 : SEVESO III et rubriques "4000" de la nomenclature ICPE

e) - *Le développement durable*

II - CONCILIER L'ENVIRONNEMENT AVEC LES REALITES DU DEVELOPPEMENT

A - EXPLOITER LE SITE EN CONFORMITE AVEC LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

1 - L'obtention d'un APAE adapté et suffisant

a) - *L'élaboration d'un dossier de DAE*

***Fiche n° 12 : La réforme de l'autorisation environnementale
(dont le certificat de projet et l'autorisation unique)***

b) - *La procédure d'instruction (DRIEE/DREAL, enquête publique et CODERST)*

Fiche n° 13 : La nouvelle procédure d'instruction de la demande d'autorisation

2 - Le respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter

a) - *Les exigences structurelles*

b) - *Les contraintes d'exploitation*

3 - La prise en compte des arrêtés préfectoraux complémentaires

a) - *Les études spécifiques d'approfondissement*

b) - *Les études d'actualisation périodiques*

B - IDENTIFIER LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES AFFERENTES AU DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

1 - Le maintien de la conformité réglementaire du site dans la durée

a) - *La pratique du "porter à connaissance"*

Fiche n° 14 : Les enjeux et le contenu du "porter à connaissance"

b) - *La notion de modification substantielle*

Fiche n° 15 : Les enjeux de la modification "substantielle"

c) - *Les procédures de régularisation*

d) - *Les conséquences pratiques d'un changement d'assujettissement*

e) - *Le rapport de base (IED)*

Fiche n° 16 : Le contenu du rapport de base

f) - *Le dossier de réexamen (IED)*

Fiche n° 17 : Le contenu du dossier de réexamen

2 - L'utilisation des ressources

3 - La gestion des rejets

a) - *L'importance d'une bonne conception des chaînes et des équipements épuratoires*

Fiche n° 18 : Les équipements épuratoires et leur dimensionnement

b) - *L'élimination des déchets*

Fiche n° 19 : La gestion des déchets (dont les BHM)

c) - *Le BEGES*

Fiche n° 20 : Le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

4 - Le recours aux Meilleures Techniques Disponibles à un coût acceptable

Fiche n° 21 : Les Meilleures Techniques Disponibles (MTD)

C - METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS NECESSAIRES A L'AMELIORATION DES PERFORMANCES

1 - La constitution d'un réseau relationnel de qualité

a) - *Les acteurs avec qui il faut compter*

b) - *Les partenaires sur qui s'appuyer*

c) - *Les interlocuteurs ordinaires de l'exploitant*

2 - L'instauration d'un Système de Management Environnemental

a) - *La mise en place du SME*

b) - *La mise en œuvre du dispositif*

c) - *La certification ISO 14001*

Fiche n° 22 : La norme ISO 14001 V-2015

3 - La prise en compte de l'énergie et de la certification ISO 50001

Fiche n° 23 : La norme ISO 50001 V-2011

4 - La convergence inéluctable du management intégré

III - VALORISER LES EFFORTS ENVIRONNEMENTAUX A L'OCCASION D'UNE CESSION

A - EFFECTUER UNE MISE EN VALEUR ENVIRONNEMENTALE SATISFAISANTE DU SITE A CEDER

1 - La cession d'une usine conforme

- a) - *La conformité réglementaire*
- b) - *La conformité opérationnelle*
- c) - *L'existence d'un SME (éventuellement certifié)*

2 - La vente d'un site propre et sécurisé

- a) - *L'élimination des déchets*
- b) - *L'état des sols et de la nappe phréatique*
- c) - *La mise en sécurité*

B - ANTICIPER LES NEGOCIATIONS AFFERENTES A LA CESSION DU SITE

1 - La cession simultanée du site et des activités

- a) - *Les provisions à constituer*
- b) - *Les limites acceptables de la garantie de passif*

2 - La cession du site dans le cas d'une cessation d'activité

- a) - *Le Mémoire de Cessation d'Activité*

Fiche n° 24 : Le Mémoire de Cessation d'activité ou Mémoire de Réhabilitation

- b) - *La détermination de l'usage futur du site et les acteurs de la décision*
- c) - *L'obligation d'information du vendeur à l'égard de l'acheteur*
- d) - *La réforme du tiers intéressé*

Fiche n° 25 : Les enjeux et la procédure du tiers intéressé

C - ENGAGER UNE ACTION DE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE ADAPTEE AU PROJET DE CESSION

1 - Les acteurs de la cession

Fiche n° 26 : Le Diagnostic Amiante

2 - Les attentes et les motivations